dont les pères ont mêlé leur sang avec celui des nôtres pour la défense du pays, ne tarderont pas à avoir un patrimoine pour leurs enfants.

Pour revenir à notre sujet, nous disions que le commerce, en mettant les peuples civilisés en contact avec les peuples barbares, amenait ces derniers avec le temps dans la voie de la civilisation ; et c'est là l'histoire de presque tous les peuples civilisés anciens et modernes. La conquête a bien pu subjuguer, mais il a fallu que le commerce soit survenu pour compléter l'œuvre du conquérant, et le consolider par l'assimilation des goûts, des besoins et des idées. Nous en avons sous les yeux deux exemples bien frappants, un dans l'Amérique et la pagode, où les descendants des anciens habitants se sont assimilés à leurs conquérants ; assimilation qui n'est pas encore complète, mais qui le sera bientôt, au point qu'il sera aussi difficile de distinguer un descendant des incas d'un Espagnol, qu'il l'est aujourd'hui en France de distinguer un Gaulois d'un Franc.

L'autre exemple, nous le trouvons dans l'Indoustan, où, grâce à l'influence bénigne du commerce, cent cinquante à deux cents millions d'hommes reçoivent la loi d'une compagnie de marchands Anglais, s'imposant certainement, il est vrai, mais visiblement, les mœurs plus avancées de la civilisation européenne. Et cette immense conquête, c'est au commerce et au commerce seul qu'elle est due ; c'est une compagnie de marchands qui a doté l'Angleterre d'un des empires les plus riches et les plus peuplés de la terre. C'est une des plus grandes œuvres qu'ait jamais opérées le commerce ; et c'est à bon droit qu'elle porte de ses Princes Marchands, cette grand'nation Anglaise, que Napoléon dans ses moments de dépit, appelait un peuple de boutiquiers. Peuple de boutiquiers.... mais qui du fond de ses boutiques fut toujours le plus grand obstacle à l'ambition désordonnée du grand homme, et qui empêcha peut-être une seconde Rome de pressurer de nouveau le monde.

S'il est possible, ce dont je doute, s'il est souhaitable, ce dont je doute encore davantage, qu'il y ait sur notre terre une domination universelle, ou l'unité gouvernementale, que ce soit celle des arts, celle du génie commercial ; car avec ces idées plus généreuses qui se répandent en fait d'économie politique, ce sera le régime le plus favorable au bien-être de l'humanité. Les nouvelles idées, vous les savez sont en faveur du libre échange, et l'Angleterre, disons-le à son éternel honneur, a pris les devants dans cette carrière, à la voix d'un grand homme d'état, Sir Robert Peel, élevé trop tôt à la cause du commerce libre.

Laissez faire, répétait un marchand français à un roi qu'il avait obligé, et qui lui demandait ce qu'il pouvait faire pour le commerce. Oui, laissez les faire, et ils iront vous chercher sous toutes les zônes les articles que chacune peut produire au plus bas prix, et mangeant avec eux ce que vous pouvez vous-mêmes produire aux mêmes conditions. De cette manière il n'y aura plus rien d'artificiel, de forcé dans l'industrie des peuples, les déclamations ruineuses cesseront, la production se balancera avec la demande, le travail de l'homme dans chaque pays s'exercera sur ce qui y a de plus assuré, et des millions d'ouvriers ne seront pas livrés aux horreurs de la famine par un tarif momentanément passé ainsi le lieurs d'eux.

Encore une fois, laissez faire le commerce, et vous verrez comme il saura remplir la mission providentielle dont il est chargé, de rapprocher les hommes, de les faire se connaître, se communiquer leurs idées, échanger leurs richesses, et par là de rendre à la grande famille humaine ce présent de la Tour de Babel. Il s'est fait et se fait encore de beaux rêves sur la fraternité humaine, sur les moyens d'arriver à la fraternisation universelle. Le plus sûr de ces moyens, nous l'avons dans le commerce, dans le commerce libre. Le commerce a besoin de toutes les libertés, comme de toutes les énergies : il lui faut des hommes libres et industrieux. Aussi toutes les grandes nations commerciales ont-elles été des nations libres. Si elles n'ont pas toujours été toutes libérales, elles le seront désormais ; car on s'aperçoit aujourd'hui qu'on ne peut faire de commerce avantageux qu'avec les peuples riches, et qu'opprimer des peuples plus faibles que soi, c'est tout simplement s'ôter les acheteurs. Voyez comme toutes les nations s'alarment lorsque la guerre menace d'éclater sur quelque point important ; comme les offres de médiation arrivent de toutes parts. C'est le commerce qui cause cette émotion ; il sent qu'il va perdre des acheteurs et des vendeurs. Sous ce rapport, le commerce est un grand pacificateur, et ce n'est pas son moindre mérite, puisque la guerre est le plus grand des fléaux pour les nations.

En voilà assez je pense, pour vous faire connaître toute l'importance du commerce, la grandeur du rôle qu'il est appelé à jouer dans le monde. Cela doit vous faire pressentir l'importance et la grandeur correspondantes des devoirs et des obligations de ceux qui s'y engagent ; car il sera demandé beaucoup à ceux à qui il aura été beaucoup donné. Ce point mérite qu'on s'y arrête, et il complètera notre thèse.

Dépositaire et régisseur de la richesse commune, le corps commercial est véritablement constitué l'économe des sociétés. Tout en faisant valoir ses intérêts particuliers, le marchand, le vrai marchand, celui qui est digne de porter ce nom, doit diriger son attention vers les intérêts généraux. Le marchand dont les regards ne se portent pas au-delà de son comptoir, ne mérite pas le nom de marchand ; ce n'est qu'un mince boutiquier, bien au-dessous de l'artisan qui, lui au moins, a le mérite d'offrir au public le fruit de sa propre industrie. C'est un producteur, et, par là, un membre utile à la société, dont il augmente la richesse par son travail. Les simples boutiquiers, eux, ne font le plus souvent qu'encombrer le négoce d'une foule de fainéants, au détriment des hommes intelligents et actifs, capables de s'élever à la hauteur de leur état. Il faut le dire, on rencontre dans le commerce de nos grandes villes le même mal qui se fait sentir dans les professions libérales, un nombre de nullités et d'incapacités qui, comme les branches gourmandes d'un arbre fruitier, nuisent à la fécondité des rameaux fructueux. Ce sont autant de bras enlevés aux arts utiles, autant d'hommes qui végètent aux dépens de la société, sans contribuer en rien à l'avantage commun, ni à l'augmentation de la richesse sociale. C'est la paresse d'un côté, la vanité de l'autre, qui créent et entretiennent cette classe de frelons sociaux : on se fait marchand pour échapper au travail des mains ; on est avocat, notaire, médecin, pour avoir un parchemin dans sa poche. Autrefois on prévenait ce mal au moyen des maîtrises ; sous le régime moderne de liberté, il n'y a que l'opinion publique qui puisse faire justice de ces abus et il est bien à désirer qu'elle s'exerce dans ce sens. Dans un jeune pays, comme le nôtre, c'est dans tous les branches des hommes effectifs, qui contribuent réellement à l'avantage commun, ce que ne font pas ceux qui, sans les qualifications requises, viennent successivement encombrer les métiers ou les professions. A moins d'avoir les aptitudes particulières à un état, de façon à pouvoir y atteindre à l'éminence, on devrait par pudeur, par devoir, par intérêt, s'en éloigner.

« Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier,"

comme disait Boileau aux mauvais poètes de son temps.

(A continuer)

COLLEGE JOLIETTE.

LE Cours d'Etudes de cet établissement se divise ainsi qu'il suit :

Ire. Année—Elements des deux langues : (Anglais et Français).—Arithmétique.—Histoire sainte.—Histoire ancienne.—Géographie.

IIe. Année—Syntaxe des deux langues.—Arithmétique et principes élémentaires d'Algèbre, de Géométrie et de Mécanique.—Histoire du Canada.—Histoire Romaine et Anglaise.—Géographie.—Principes fondamentaux d'Arpentage et de Botanique.—Style épistolaire et composition dans les deux langues.

IIIe. Année—Belles-Lettres et Rhétorique.—Algèbre et Géométrie.—Tenue des livres.—Histoire de France et du Bas-Canada.—Histoire d'Angleterre (en Anglais).—Etude de la constitution du pays.—Compositions et discours dans les deux langues.

IVe. Année—Physique, Chimie appliquées aux arts etc. Géométrie pratique.—Mécanique.—Astronomie.—Les cours de cette année dans la quatrième année pour ceux qui étudient l'arpentage.—Compositions et discours etc.

Ve. Année—Philosophie (Logique, Métaphysique, Morale).—Architecture.—Economie politique.—Cours de droit civil.—Compositions et discours etc.

VIe. Année—Cours latin.—Compositions et discours etc.

Une fois par semaine, il y aura des séances académiques pour former les élèves au débit, à la déclamation etc. L'expérience nous a déjà appris que c'est un bon moyen de former la jeunesse dans l'art oratoire.

La musique et le dessin seront enseignés à ceux qui le désireront.

CONDITIONS PAR AN.

		£	s.	d.
Enseignement et logement.		3	0	0
Musique.	Piano.	3	0	0
	Les autres instruments.	1	10	0
Dessin.		0	5	0
Abonnement à la Bibliothèque.		0	2	0

CHAMPAGNEUR, Ptre.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison connue du public sous le nom de *Pension à Priché*, est située à l'extrémité supérieure de la place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé y trouveront toutes des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à l'agrément de ses ombrages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer Pour prix et conditions, s'adresser à l'hôtel, où il y a table d'hôte.

SUITE DE L'INSTITUTEUR.

2 MEME EDITION.

TABLE DES MATIÈRES QU'ON Y TRAITE :

La lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les comptes courants, l'arithmétique, le mesurage, la tenue des livres, formules de reçus, etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéaire, la géométrie, la levée des plans, la botanique, un traité d'agriculture adapté à notre climat et une liste de barbarismes et solécisme de la langue française.

Ce volume contient près de 300 pages. Le papier est d'une excellente qualité, et l'impression très-soignée. La reliure est des plus solide, et pourra durer longtemps.

Cet ouvrage sera exposé en vente vers le PREMIER d'AOUT prochain.

Ce livre est spécialement dédié à l'usage des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, et peut servir avec un grand avantage aux MM. Les INSTITUTEURS qui désirent se préparer à subir leur examen devant les bureaux des examinateurs.

LE PRIX SERA AUSSI RÉDUIT QUE POSSIBLE.

P. GENDRON,
Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel.

Montréal, 5 Août, 1851.

ATTENTION!!!

VRAI VIN FRANCAIS SANS MELANGE

MM. HERVÉON & Cie., sollicités par des membres de leur famille, résidante aux portes de Bordeaux et en position incontestablement favorable, viennent de recevoir par le navire "l'Arthur" un ASSORTIMENT de COGNAC et de VINS de qualités diverses, purs et généreux, qu'ils se proposent de vendre en gros et en demi gros, à les prix excessivement modérés.

C'est l'occasion pour les amateurs et pour le public en général de renoncer à ces mélanges funestes et corrosifs, ces mixtures destructives des santés les plus robustes. C'est aussi une opportunité pour MM. du clergé, de se procurer un Vin pur, étranger à des ingrédients chimiques, et à des *montures* qui ne permettent même pas de donner un nom à certaines boissons détériorées jusqu'à leur essence.

Adresse..... MM. HERVÉON & Cie., coin des rues St. Vincent et Notre-Dame. N°. 84—

Montréal, 3 Décembre, 1850.

LIVRES NOUVEAUX.

LE Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDÉLITÉ venant de Bordeaux, une superbe collection de LIVRES DE PRIÈRES, de DÉVOTION et D'HISTOIRE, avec une variété très-étendu d'IMAGES et GRAVURES de tous prix et pour tous les goûts.

Il invite Messrs. les Curés, Marchands, Instituteurs, et le public en général à visiter son établissement. Ils y trouveront un bon choix de livres pour les Bibliothèques, pour les récompenses et pour les besoins ordinaires des familles.

—AUSSI—

Papeterie de toute espèce, tapisserie, chapelets, médailles, croix, parfumerie, etc. et une foule d'autres articles qu'il serait trop long de détailler ici.

J. BTE. ROLLAND.

Montréal, 20 Mai, 1851.

ATTENTION

Livres de Prieres nouvellement arrivés de France.

LE Soussigné très-reconnaissant du grand encouragement que les MM. du Clergé et le Public en général lui ont accordé jusqu'à ce jour, profite avec éclat de cette même occasion pour leur annoncer qu'il vient de recevoir sa collection de LIVRES DE PRIÈRES, richement reliés et faits dans les derniers goûts de France,

TELS QUE :

Paroissien Romain,	Imitation de Jésus-Christ,
Journée du Chrétien,	..... de la Ste. Vierge,
Formulaire.	Vie dévote.
Ange Conducteur.	Livre de Vie.
Visite au St. Sacrement,	Heures choisies,
Chemin de la Croix,	A Marie-gloire et pour
Combat Spirituel,	Ste. Communion, etc.

AUSSI UN TRÈS-GRAND ASSORTIMENT DE :

Chapelets, Médailles.	Petites statues de la Ste.
Croix et Coeurs en Argent	Vierge, en argent,
Forte Reliques en croix et	Statues en Porcelaine,
en cœur.	..... du Bon-Pasteur,
Crucifix de toutes	..... de la Ste. Vierge,
couleurs en ivoire, bronze	..... de St. Joseph,
et cuivre.	..... de l'Ange Gardien
Bénitiers de tous les goûts	de puis un pouce de
	hauteur jusqu'à neuf.

DE PLUS

Une très-grande collection d'IMAGES, en Antoine en feuille, coloriées, maintenant à la disposition des acheteurs, et le tout soigneusement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

J. M. LAMOTHE,
Libraire.

Montréal, 26 Mai, 1851.

AVIS AUX ORGANISTES.

LE Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a arrangé EN MUSIQUE tout ce qui se joue ordinairement en fait de PLAIN-CHANT dans les Eglises. S'adresser à Québec à

FRANÇOIS LÉCUYER,
Organiste.

Montréal, 10 mai 1851.

AUX INSTITUTEURS.

ON a besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK TOWNSHIP DE SHERINGTON, d'un ou de deux INSTITUTEURS catholiques, bien qualifiés, et sachant le FRANÇAIS et l'ANGLAIS, pour des ECOLES ELEMENTAIRES.

S'adresser au Missionnaire du lieu

Montréal, 18 Juillet 1851.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE

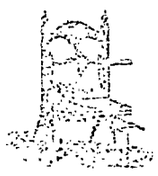

ON imprime à cet établissement :

LIVRES,
ADRESSES,
CARTES DE VISITE,
INVITATIONS,
CIRCULAIRES,
ET JOBS DE TOUTE ESPÈCE.

Le tout est exécuté sur bon papier, avec caractères neufs et dans le dernier goût.

Tous les ouvrages demandés seront livrés à l'heure convenue et à des prix TRES-MODERES.

S'adresser à l'IMPRIMERIE des *Mélanges Religieux*.

Montréal le 25 février 1851.

LIVRES NOUVEAUX

POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

LES Soussignés viennent de recevoir par *Great Britain* et *Pearl*, *Wreath* et *John Bull* leur assortiment de LIVRES DE PIETE, LITTERATURE, DROIT, MEDECINE, etc., etc.; la collection est très-considérable et le choix tant sous le rapport des ouvrages que sous celui des reliures et des prix ne laisse rien à désirer.

DE PLUS

Chandeliers, Croix de Procession et d'Autel, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Bénitiers, Burettes, Instruments de paix, Chasubles, vases pour fleurs en porcelaine, Statuettes diverses aussi en porcelaine, Veilleuses, etc., etc.

E. R. FABRE, ECIE.
Rue St. Vincent, N°. 3.

Montréal, 23 Mai, 1851.

IMAGES NOUVELLES.

LES Soussignés ont reçu directement de France au-delà de 25,000 FEUILLES IMAGES, assorties de grandeur et qualités, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits.

E. R. FABRE, ET Cie.
Rue St. Vincent, N°. 3.

Montréal, 23 Mai, 1851.

CHAPEAUX FRANCAIS.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, 1re. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s.

E. R. FABRE, ET Cie.

Montréal 23 Mai, 1851.

CHAPISSERIES FRANCAISES de 8 sous à 1 chelins le rouleau.

VEILLEUSES et FROMAGE de GRUYÈRE.

A vendre par

E. R. FABRE et Cie.

Montréal 23 mai 1851.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

LE Soussigné offre ses plus sincères remerciments aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour solliciter de nouveau ce même patronage. Il tient en mains un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur tranche,

TELS QUE

Formulaire de prières	Ange Conducteur
Paroissien Romain	Journée du Chrétien
Imitation de Jésus-Christ	Pensez-y-bien
Chemin de la Croix	Paroissien des Demoiselles
Visites au St. Sacrement	Imitation de la Ste. Vierge
Miroir des Ames	Mois de Marie
Mois de St. Joseph	Images grandes et petites.

Aussi tous les livres en usage dans les Ecoles Chrétiennes, papier, plumes, encre, cire, ardoises, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix.

Z. CHAPELEAU.

Montréal, 27 décembre 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, President.
JOHN YOUNG, Ecr., Vice-President.
Et Dix-huit Directeurs.
THOMAS M. SIMONS, Ecr., Secrétaire.

Bureau, Local, Montréal.

L'HON. JOSEPH BOURRET, Président.
JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président.

Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, Ecr.
WILLIAM LYMAN, Ecr.
G. E. CARTIER, Ecr., M. P. P.
HIRW RAMSAY, Ecr., Gérant.

Conseiller Légal—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Solliciteur-Général.
Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D.
Secrétaire—THOMAS RAMSAY, Ecr.

QUEBEC—*Agent*—H. W. WELCH, Ecr.
Arbitre Médical—Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS LE BAS-CANADA.

Sorel—R. Harrower, Ecr.	*Melbourne*—Thos. Tait, Ecr.
St. Andrews—Frank Fassin, Ecr.	*St. Hyacinthe*—Boucher de la Bruyere, Ecr.
St. Johns—Charles Pierce Ecr.	*Trois-Rivières*—John Robertson, Ecr.
Huntingdon—R. B. Somerville, Ecr.	*Hawkesbury*—Georges Hamilton, Ecr.
Stanstead—F. Judd, Ecr.	*Dunham*—Wm. Baker, Ecr.
Sherbrooke—Wm. Ritchie, Ecr.	

CETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des *annuités* ou des *Reversions* de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande Bretagne, se trouvent en état de promettre *une réduction très-considérable du coût*, en garantissant des assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement actuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiates ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur des individus sains, ainsi que le prompt reglement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie ; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels ; et le système de *demi-crédit* ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.
15	1 13 1	1 6 5	
20	1 17 3	1 9 11	
25	2 2 9	1 14 7	1 17 6
30	2 9 3	2 0 2	2 2 6
35	2 16 7	2 6 4	2 9 2
40	3 6 2	2 14 8	2 17 6
45	3 17 1	3 4 0	3 7 4
50	4 13 1	3 17 11	4 1 4
55	5 17 8	4 19 11	5 3 4
60	7 10 10	6 9 11	6 13 2

On trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance *pour la vie, sans participation*, et *demi-crédit*, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Bureau qui offre maintenant d'assurer en Canada, tandis que les assurés *avec participation* auront part aux trois quarts de tous les profits de cette branche des affaires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un âge spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet âge :

AGE A ATTENDRE.

Age actuel on assure.	50	55	60	65
20	2 14 2	2 5 7	1 19 10	1 16
25	3 9 7	2 16 7	2 8 3	2 2 2
30	4 13 2	3 12 4	2 19 7	2 11 8
35	6 12 3	4 15 5	3 14 9	3 2 9
40	10 12 9	6 15 3	4 18 6	3 18 11
45		10 13 2	6 16 5	5 1 6
50			10 14 11	7 1 5
55				11 5 9

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. François-Xavier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectus, formules de demande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la vie.

Montréal, le 5 mars 1850.

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN qui conduit l'établissement de BAINS D'EAU MINERALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hyacinthe, informe le public que son établissement sera ouvert au PREMIER JUIN prochain, qu'il pensionnera à son Hôtellerie pour un prix modéré.

St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur intention :

Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 0 0 ;

Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

Et enfin :

Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0.

Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande.

E. R. FABRE ET CIE.
Rue St. Vincent, No. 3.

Montréal, le 9 juillet 1850.

ATTENTION !

A VENDRE,

A l'Evêché, à la Providence et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville,

NEUVAINE

POUR SE PRÉPARER A LA FÊTE

DU

De Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien d'après la dernière édition de Rome.

PRIX : 2s. 6D. LA DOUZAINE.

Montréal, 2 novembre 1851.

HECTOR L. LANGEVIN,

AVOCAT.

CE Charge de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de vente et achats de lots de terre, demandes de patentes, réclamations pour indemnités, récepissés et transmissions de deniers, etc.

BUREAU : à Québec, coin des rues Ste. Famille et St Joseph.

Québec, 4 octobre 1851.

DR. GLOBENSKY,

Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 91.

Montréal, le 19 septembre 1851.

D. CARNOT, Professeur de français, latin, théologie, belles-lettres, etc. rue Dorchester numéro 5.

Montréal, 9 Nov. 1850.

L. LESAGE, Professeur de Français, de Latin, de Mathématique et de Tenue de Livres. Coin des Rues St. Denis et Lagauchetière, No. 2.

Montréal, 20 Juin 1851.

J. J. E. BIBAUD,

AVOCAT.

Petite rue St. Jacques, No. 37.

Montréal, 24 juin 1851.

GYMNASE

ET

ACADEMIE D'ARMES

Tenus par M. REY, Rue Notre-Dame, 49.

Montréal, 4 Juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Pour l'année (*non compris les frais de port*) £1 0 0

On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre.

Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense.

L'abonnement à ce journal date invariablement du 1er. juillet, et se paie d'avance, par semestre.

☞ Une gratuité de dix chelins sur l'abonnement de l'année est offerte aux Instituteurs.

TAUX DES ANNONCES :

Six lignes et au-dessous, 1re insertion.	£0 2 0
Chaque insertion subséquente.	0 0 7
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion	0 3 6
Chaque insertion subséquente.	0 0 11
Au-dessous de dix lignes, (1re insertion.) chaque ligne.	0 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne.	0 0 1

L'on traite de gré à gré pour annonces fréquentes ou à longs termes.

☞ Les annonces ou avis quelconques non accompagnés d'ordre, sont publiés jusqu'à notification contraire.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL, . .	MM. E. R. Fabre et Cie., Libraires
TROIS-RIVIÈRES,	Val. Guillet, écr., N. P.
QUÉBEC, . . .	L. Gill, Ptre., V.
STE. ANNE, . .	M. F. Pilote, Ptre. Direct.
RIVIÈRE DU LOUP,	M. L. Baribeau.
ST. ATHANASE, .	M. J. Dacier.

REDACTEUR : F. M. DEROME, AVOCAT,
IMPRIMEUR-PROPRIETAIRE : JOSEPH RIVET.
Coin des rues Mignonne et St. Denis, près de l'Evêché, Montréal.